

MAIRIE de
LA GOUESNIÈRE
35350



☎ 02 99 58 80 80

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 08 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le huitième jour du mois d'octobre, à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en présence du public, au nombre prescrit par la loi, dans la Salle d'Honneur de la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : M. LEGRAND Jérôme, Mme FOREST Lisa, M. LEDUC Frédéric, Mme LE MAREC-FOURY Audrey, M. GAUTIER Patrick, Mme PIEDVACHE Malory (à partir de 20h20), M. DESCHAMPS Kévin (à partir de 20h45), Mme EBRARD Hélène, M. TOUTANT Argan, Mme TULASNE Vanessa, M. DELEPINE Alexandre, M. BLIN Mathieu, Mme BOUSSAC Karine, M. ELRIC Régis, Mme PICCO Danièle, M. ECLIMONT Pascal.

Absents excusés : Mme PIEDVACHE Malory (jusque 20h20) donne pouvoir Mme TULASNE Vanessa, M. DESCHAMPS Kévin (jusque 20h45), Mme JOUET Laura donne pouvoir à M. DESCHAMPS Kévin (à partir de 20h45, heure d'arrivée de M. DESCHAMPS Kévin), M. JOUANNE Thierry donne pouvoir à M. GAUTIER Patrick, Mme VITIS Sandrine donne pouvoir à Mme PICCO Danièle.

DÉLIBÉRATION N°

2026/092

A été nommée secrétaire de séance : Mme LE MAREC-FOURY Audrey.

Date de la convocation et
d'affichage : **02/10/2026**

Nombre de Membres			
En exercice	Présents	Présents et représentés	Qui ont pris part à la délibération
19	16	19	19

OBJET : REFECTION VOIRIE COMMUNALE - SOLlicitation DE SUBVENTIONS ET FONDS DE CONCOURS

Vu l'avis favorable de la commission « Travaux, bâtiments, sécurité » du 06 octobre 2026,

Monsieur Patrick GAUTIER présente le projet de réfection de la voie communale n°4 au niveau du lieu-dit « Les Prateaux », dont le coût prévisionnel est estimé à 27 560.40 €, sur la base de devis à 27 560.40 € HT soit 33 072.48 € TTC.

Ce dossier est susceptible de bénéficier d'un fond de concours de Saint-Malo Agglomération.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES			
Nature de la dépense	Montant prévisionnel	Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Voie communale N°4 au lieu-dit Les Prateaux	27 560.40 €	Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
		Financements publics			
		SMA	Fonds concours	13 780.20 €	50.00%
		Auto-financement			
		Fonds propres		13 780.20 €	50.00%
		Emprunt			
Total HT	27 560.40 €	Total HT		27 560.40 €	100%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de la consultation : 1^{er} trimestre 2027

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Mai 2027

Date prévisionnelle de fin de l'opération : Juin 2027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et de ceux engageant leur pouvoir,

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 27 560.40 € HT
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel exposé.
- **AUTORISE M. le Maire** à solliciter le fonds de concours exceptionnel 2025-2026 auprès de Saint-Malo Agglomération (S.M.A.)
- **CHARGE Monsieur le Maire** ou son représentant de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Jérôme LEGRAND



La secrétaire de séance,
Mme LE MAREC-FOURY Audrey

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.